



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mars 2014

Le vingt-huit mars deux mil quatorze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVE, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, MARGNAC et SALEFRANQUE.

28-03-2014-08

Secrétaire de séance élue : Mme BERT.

OBJET : DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 14 mars 2008 sur ce sujet et explique qu'il convient, à l'issue des dernières élections, de désigner au sein du conseil un nouveau conseiller délégué à la défense.

Il explique que cette mesure entre dans le cadre de la professionnalisation des armées et du développement de la réserve opérationnelle citoyenne. La volonté de l'état est de créer un esprit de défense citoyenne, dont le conseiller désigné serait le représentant.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DESIGNE Monsieur Pascal SALEFRANQUE comme conseiller municipal en charge des questions de défense sur l'ensemble de la commune.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,

Jacques CLAVÉ